



Ce vendredi 17 avril s'est tenu un Comité technique téléphoné. L'ordre du jour n'était axé que sur la campagne des déclarations qui devrait démarrer semaine prochaine. La CGT y a participé, alors que la question de notre présence pouvait se poser.

En effet, la revendication non amendable de notre syndicat est le report de cette campagne. Nous l'avons rappelé sous diverses formes à la direction ce matin.

Cette campagne ne nous apparait pas nécessaire en cette période d'épidémie mortelle. En conséquence, discuter des modalités de sa mise en place interrogeait.

Malgré cela, la CGT a participé, les informations à récupérer étant essentielles pour agir dans l'intérêt des agents et pour les protéger malgré cette décision inepte qui les met en danger pour des motivations douteuses.

La direction a rappelé répondre à deux impératifs : celui de protéger les agents et celui de tenir la campagne. La CGT a rappelé que l'un de ces deux impératifs n'en était pas un...que le seul et unique moyen de protéger les agents reste le confinement....

si mi mars, ce confinement imposé par l'Etat n'était que la seule réponse valable pour combattre la pandémie, comment ne le serait il plus aujourd'hui?

Dans le même ordre d'idée, l'ordonnance du 15 avril qui rend possible la remise en cause d'une dizaine de congés et RTT chez les fonctionnaires sonne comme du mépris.

Aucun agent de la DDFIP n'a demandé à rester chez lui, à assurer la continuité pédagogique de ses enfants ou à se protéger de maladies et de fragilités dont il est déjà victime. En conséquence, pas question pour la CGT que soit remis en cause quelque congé qu'il soit. Etre confiné n'est pas être en vacances!!!

Au delà de ces deux exigences portées par la CGT, les réponses de la direction sont peu rassurantes, le flou s'installant à nouveau.

S'agissant des congés, de la prime, la direction attend les directives nationales , même si elle laisse entendre qu'elle tenterait d'être juste dans le traitement de cette question.

S'agissant de la campagne, la direction obéira à la haute cour de l'Etat, la mettra en place, et assure que l'aspect distancié sera respecté. Autrement dit, peu d'agents présents sur sites, et pas d'accueil physique. Y compris dans les mairies.

**La question du nombre d'agents présents sur sites n'a pas été réglée, le calibrage est attendu, mais la CGT appelle d'ores et déjà tout agent jugeant être en danger à nous prévenir sans attendre.**

Les questions des contribuables devraient en conséquence se régler par téléphone, grâce à un accueil dédié mis en place pour l'occasion.

L'afflux téléphonique attendu a de quoi inquiéter! Nul n'est capable de l'envisager numériquement, lorsqu'on sait que la déclaration automatique est une nouveauté de l'année, **la CGT réaffirme plus encore son désaccord quant à la tenue de cette campagne dans des conditions non maîtrisées et encore moins maîtrisables.**

Des téléphones portables individuels sont distribués aux agents qui le réclament.

Il n'y aura pas d'appel entrant vers les agents qui télé travaillent.

Les agents en télétravail n'assurent pas la garde et la continuité pédagogique de leurs enfants de moins de 16 ans!!!

Les masques et autres gels sont encore et toujours rares, raisons supplémentaire pour ne pas travailler en proximité!!

**S'agissant de l'aspect plus technique et des difficultés que cette campagne pourrait poser, la CGT invite les agents à nous contacter. Soit par mail "[hevalan@laposte.net](mailto:hevalan@laposte.net)", soit par téléphone au 0620463603.**

*Modalités pratiques exposées par la direction :*

En SIP, l'organisation est adaptée pour tenir compte du report de l'accueil physique sur de l'accueil téléphonique (avec ou sans RDV) et des demandes formulées via l'espace personnel de l'utilisateur ou la BALF du service.

Une alternance des travaux doit être prévue notamment pour les agents qui seront en charge des appels téléphoniques.

Un temps de préparation des APRDV téléphoniques devra être pris en compte dans les travaux de la journée. La montée en charge de la gestion de l'accueil sera progressive et si besoin des ajustements seront opérés à l'issue de la 1ère semaine.

En raison de la moindre disponibilité d'agents en SIP, certains agents de la sphère CF sont mobilisés pour partie en renfort des SIP. Pour faciliter les échanges chaque agent sera référencé auprès d'1 ou de 2 SIP. Ces agents interviendront uniquement en télétravail. Ils prendront en charge les APRDV téléphoniques et e-contacts transférés par les responsables de SIP.

Les agents de la division des particuliers et de la division des affaires juridiques interviendront pour prendre en charge les questions restées sans réponses au niveau des SIP et des services de renfort. La division des particuliers interviendra plus spécifiquement sur les sujets liés au PAS.

**Conditions sanitaires :**

**Pendant cette campagne les mesures sanitaires validées par le médecin de prévention restent d'application : - distanciation et lavage régulier des mains, - entretien des locaux et nettoyage des équipements à usage partagé : poignée de porte, boutons d'ascenseur, claviers digicodes, mopieurs,...**

Agents de SIP mobilisables → Chaque responsable de SIP a déterminé :

- Les agents pouvant intervenir en présentiel (non empêché) pour les travaux de campagne IR. Ces agents sont susceptibles de se voir confier tout type de travaux notamment le traitement des déclarations et listes associées, la gestion des appels téléphoniques en flux entrant, la gestion des APRDV téléphoniques, le traitement des e-contacts,...

A la demande de la Directrice, chaque responsable de SIP a adressé à la Direction un plan immobilier précisant le lieu de travail de l'agent ceci afin de garantir le respect des distances sanitaires (Secteur, bureau individuel, bureau accueil, BOX accueil, salle de réunion,....).

- Les agents pouvant être en télétravail :

- les agents déjà actuellement en télétravail,
- les agents avec avis médical pour ne pas venir en présentiel mais pouvant télétravailler (sous réserve d'être équipé d'un ordinateur portable professionnel...) .

Précision : Les agents en garde d'enfants ne peuvent pas être pris en compte (sauf les cas d'alternance dans le couple)

Les agents en télétravail seront équipés d'un micro-ordinateur portable. L'emport d'un écran de bureau peut être envisagé pour disposer de 2 écrans de travail à domicile. Quelques téléphones portables professionnels et casques pourront être mis à disposition des agents.

L'accueil téléphonique sera assuré du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H00.

Dès le début de la campagne, un dispositif de groupements téléphoniques dénommé « boucle téléphonique » est mis en place cette année dans les conditions suivantes :

- un groupement téléphonique commun au CFP de Brest prendra en charge les appels téléphoniques des 2 SIP de Brest.
- un groupement téléphonique commun au CFP de Quimper prendra en charge les appels des 2 SIP de Quimper:
- un groupement téléphonique au CFP de Quimper Pilven prendra en charge les appels des SIP de Douarnenez et Quimperlé.
- un groupement téléphonique au CFP de Brest « Cité » prendra en charge les appels des SIP de Carhaix et Châteaulin.
- Le SIP de Morlaix mettra en place un groupement téléphonique qui lui est propre.